

Fiche pédagogique du stage :
« Faciliter et organiser la prise de mandat »

Travail de réflexion en équipe sur les orientations à prendre pour cette première année de mandat sous la conduite et l'éclairage de l'animateur.

Objectifs pédagogiques :

Faire le point en équipe sur l'action et l'organisation à mettre en place pour de ce début de mandat et préparer la suite, en réfléchissant sur le fonctionnement de l'équipe et la mise en place des projets de mandature :

- Passer du programme à l'action :
- Rappeler les objectifs du projet et du programme. (Traduire dans des plans d'action).
- Analyse du fonctionnement de l'équipe et les règles à adopter. Développer la communication
- Planifier l'action et les moyens matériels et financiers nécessaires
- Mobiliser les moyens humains. (Inventaire des compétences élus et personnel)
- Concevoir et utiliser des tableaux de bord d'accompagnement et de suivi de l'action.
- Suivre l'avancement des projets

Le contenu de la formation :

La préparation de l'action communale :

- Passer des projets et programmes au plans d'action. (La méthode et les moyens pour faire).
- Analyse du budget communal et plan pluriannuel d'investissement. (Les ressources et les marges de manœuvre à se doter).
- Clarifier le fonctionnement de l'équipe, le rôle et les devoirs de chacun (Elaboration d'une charte déontologique en 10 points).
- Préciser des règles de fonctionnement en équipe
- Questionner la communication dans l'équipe municipale.
- La gestion du reporting (mise en commun de l'avancement des projets).
- La gestion et le suivi des projets.
- La programmation pluriannuelle des réalisations.
- L'animation des projets en complémentarité des agents territoriaux (les rôles de chacun).

Ces contenus peuvent être modifiés selon la nature des constats faits par l'équipe.
(Ce travail d'analyse pourra être complété par l'élaboration d'une feuille de route pour les prochaines années de mandature).

Méthode pédagogique:

Le formateur est un élu territorial expérimenté (La participation active du maire est souhaitable)
Cette journée sera l'occasion d'échanger en groupe. L'équipe pourra ainsi faire le point sur son fonctionnement, sur les réalisations et sur la comparaison avec les prévisions du programme.

Ce travail constituera un point de départ pour planifier l'action de la suite du mandat
L'animateur fera des apports théoriques permettant d'aider le groupe dans sa réflexion et dans ses problématiques.

Durée : Une journée (8 heures)